



mo'info

bulletin municipal d'information

Le mot du Maire



Le 12 février dernier, le Premier Ministre a annoncé une baisse de 4,5 milliards d'euros de dotations aux collectivités locales entre 2013 et 2015. Pour notre ville, cela signifie que nous

devons poursuivre et même intensifier nos efforts de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le budget primitif 2013 qui vous est présenté reflète bien cet engagement fort de la Ville. C'est également une raison supplémentaire de s'engager, avec clairvoyance, certes, mais aussi avec détermination, dans la construction de la future Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre. Le 10 mai dernier, notre Conseil Municipal a très officiellement donné son aval à cette démarche. Il nous appartient désormais de bâtir une vraie communauté de destin avec nos compatriotes d'Anse-Bertrand, de Morne-à-l'Eau, de Petit-Canal et de Port-Louis. Cette future communauté d'agglomération n'est ni une contrainte supplémentaire, ni une perte d'autonomie. C'est, la condition sine qua non de la poursuite du développement que nous avons initié au Moule au lendemain du cyclone Hugo. La communauté d'agglomération est une formidable chance pour le Moule. Sachons la saisir ensemble et relever ce nouveau défi.



Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin

RÉNOVATION DU QUARTIER DE PETITE-ANSE, DE LA RUE SAINT-JEAN ET DU FORT

LES TRAVAUX VONT DÉBUTER



Après les quartiers de Vassor, Bonan et Sergent, c'est au tour du quartier de Petit-Anse, de la rue Saint-Jean et du Fort de bénéficier d'une opération de rénovation de grande envergure pour améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer l'attractivité du centre-ville. Les perspectives, à gauche illustrent l'ampleur des travaux qui seront engagés essentiellement sur les espaces publics.

PAGE 2



RAVALEMENT DES FAÇADES NOS BATIMENTS PUBLICS PRENNENT DE LA COULEUR

PAGE 2

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : LE CONSEIL MUNICIPAL A DIT OUI !

PAGE 4

FOOTBALL CSM : L'EXPLOIT HISTORIQUE !



PAGE 3



BUDGET PRIMITIF 2012 : RIGUEUR ET VIGILANCE

PAGES 6 - 7

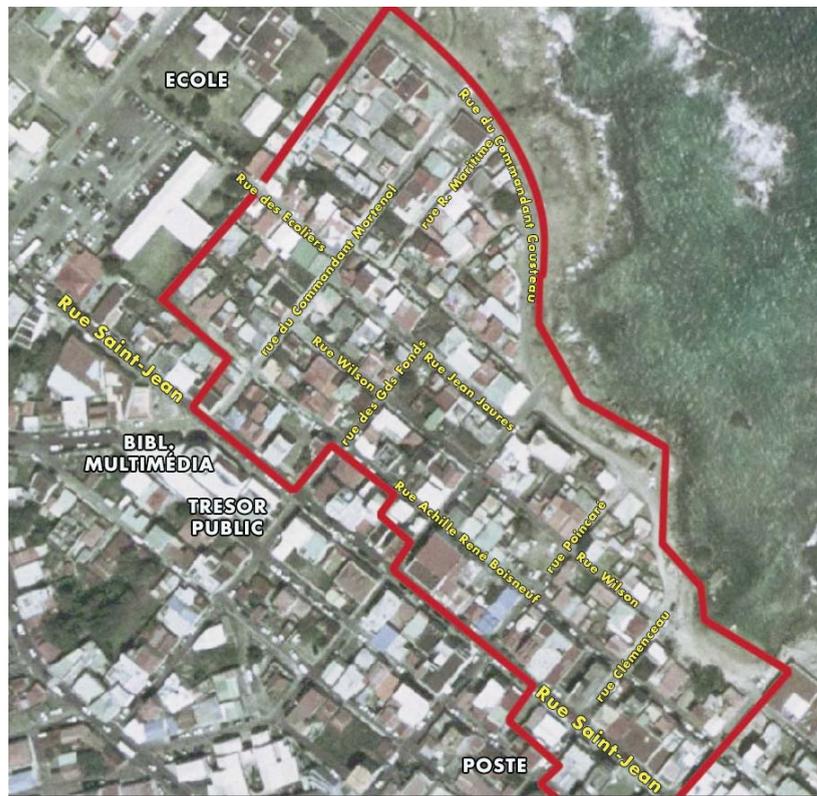
RÉNOVATION DU QUARTIER DE PETITE-ANSE, DE LA RUE SAINT-JEAN ET DU FORT

LES TRAVAUX VONT DÉBUTER



Le littoral du quartier de Petite-Anse avant et après les futurs travaux. Notez la voie sur berge qui valorisera le littoral.

L'opération de résorption de l'habitat insalubre du quartier de Petite-Anse, de la rue Saint-Jean et du Fort a franchi une étape importante le 17 avril dernier, avec la présentation aux habitants concernés, du projet d'aménagement au cours d'une grande réunion publique. Après les quartiers de Vassor, Bonan et Sergent, c'est le centre historique du Moule qui bénéficiera d'une opération de rénovation. Le périmètre comprend 6 hectares sur lequel vivent une centaine de familles. Contrairement aux RHI précédentes, les deux tiers des travaux concerneront des espaces publics : rues, bord de mer, etc. L'opération permettra également à de nombreuses familles de devenir enfin propriétaires du terrain sur lequel est bâti leur maison, parfois depuis plusieurs décennies. La voie sur berge qui sera réalisée devrait devenir très vite un lieu de promenade très prisée aussi bien par les Mouliens que par les visiteurs de passage. A l'intérieur du quar-



Le périmètre du centre ville qui sera rénové

tier, c'est la circulation piétonne qui sera privilégiée. Quelques

familles bénéficieront d'un relogement provisoire durant les tra-



La rue Jean Jaurès avant et après la rénovation. 205 places de parking seront créées dans le périmètre.



vaux avant de retourner dans leur quartier dans des logements neufs.

RAVALEMENT DES FAÇADES

NOS BATIMENTS PUBLICS PRENNENT DE LA COULEUR



Les unes après les autres, les façades des édifices publics et de quelques maisons privées se parent de jolies couleurs dans lesquels domine le vert tendre et le jaune. Cette opération de ravalement est l'oeuvre de 12 jeunes du Moule. Ces derniers ont été embauchés dans le cadre de Contrats Uniques d'Insertion et de Contrats d'Accompagnement à l'Emploi, par le Centre Guadeloupéen d'Initiative Locale, dans le cadre du programme «Kaz an nou bel» financé par le Conseil Régional et l'Europe. L'opération se poursuivra jusqu'au mois de novembre prochain. Contrairement à d'autres communes de la Guadeloupe qui

bénéficient du même programme, le Moule a décidé de privilégier ses édifices publics, et non des bâtiments privés, pour créer à partir d'un code couleur facilement identifiable une nouvelle lecture de la ville. «Kaz an nou bel» permet également à de jeunes Mouliens de s'engager dans un parcours professionnel et social qui se traduira par l'obtention de Certificats d'Apprentissage et de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, sans oublier la remise à niveau des savoirs de base. La Ville est évidemment un partenaire actif de cette opération.

ENVIRONNEMENT

LE SITE DE L'ANCIENNE DÉCHARGE EST RÉHABILITÉ

Le 14 février dernier, la réhabilitation du site de l'ex-décharge de Blanchet, situé à Blanchard, a été officiellement actée par la Ville. Il s'agit de la première décharge de cette taille réhabilitée en Guadeloupe. La décharge de Blanchet avait été ouverte en 1982, sur le fond d'une ancienne carrière, pour recevoir les ordures ménagères du Moule. Entre 1982 et 1985, les déchets étaient stockés et brûlés sur le site. A partir de 1985, ce ne sont plus seulement les ordures ménagères qui sont acheminées sur le site mais tous les déchets.

L'opération de réhabilitation a débuté en 2008. Pour respecter la législation en vigueur, la Ville avait l'obligation de fermer la décharge de Blanchet non autorisée et d'organiser la collecte et la gestion de ses déchets ménagers sur un site autorisé. Le 1er mars 2008, elle a donc officiellement fermé la décharge de Blanchet. Depuis cette date, les déchets sont acheminés sur le site de la Gabarre géré par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM). Restait à réhabiliter l'ancienne décharge. Quelques chiffres permettent de bien mesurer l'importance du travail qui a été accompli. Lorsque la décharge a été fermée en 2008, les déchets s'étaient étalés sur plus de 11000 m², sur près de 20 m de haut ! La réhabilitation a été réalisée en six étapes :



Ci-dessous la décharge de Blanchet avant sa réhabilitation et ci-dessus le même site aujourd'hui



- profilage du site,
- collecte des eaux de pluies et traitement,
- collecte des lixiviats et traitement. Les lixiviats sont des liquides qui sont issus du mélange entre les eaux de pluie et la fermentation des déchets.
- Ils sont évidemment une source de pollution importante des sols,
- couverture finale du site,
- collecte et traitement des biogaz,
- aménagement paysager.

Comme vous pouvez le voir sur les photos du site, il ne reste plus aucune trace de l'ancienne décharge. D'ici quelques mois la végétation aura colonisé ce joli morne. Toutefois, même si la réhabilitation de l'ex-décharge de Blanchet est maintenant achevée, le site restera sous surveillance durant 30 ans.

TOURISME

UNE TAXE DE SÉJOUR POUR NOS VISITEURS

Le Conseil Municipal a décidé le 8 mars 2013 d'instaurer une taxe de séjour. Cette taxe d'un montant de 0,30 centime à 1 euro par jour et par client extérieur à la ville, sera prélevée par tous les hébergeurs du Moule et reversée à la commune. Elle entrera en vigueur à partir du 1er juillet prochain. Cette taxe constituera une contribution financière importante du tourisme aux efforts de développement d'une économie touristique performante entrepris par la Ville.



ENTREPRISE

LE COMBAT D'UNE MOULIENNE POUR LA QUALITÉ

Dans le domaine de l'alimentaire (restaurant, boulangerie, etc) la réglementation en matière d'hygiène est très stricte... et trop souvent méconnue par les professionnels. Il faut donc saluer l'initiative d'une jeune Moulienne, fort de ses 15 années d'expérience en qualité de responsable qualité, Chimène Oxybel, qui propose aux entreprises du Nord Grande-Terre des Diagnostics Hygiène, la mise en oeuvre du «Paquet Hygiène», la préparation du Document

Unique d'Evaluation des Risques, mais aussi, en partenariat avec le centre Idéalforma, des formations sur l'hygiène rendues obligatoires par décret pour tout restaurateur qui exerce son activité depuis au moins trois ans. L'accident alimentaire grave, c'est comme l'accident de voiture : ça n'arrive pas qu'aux autres !

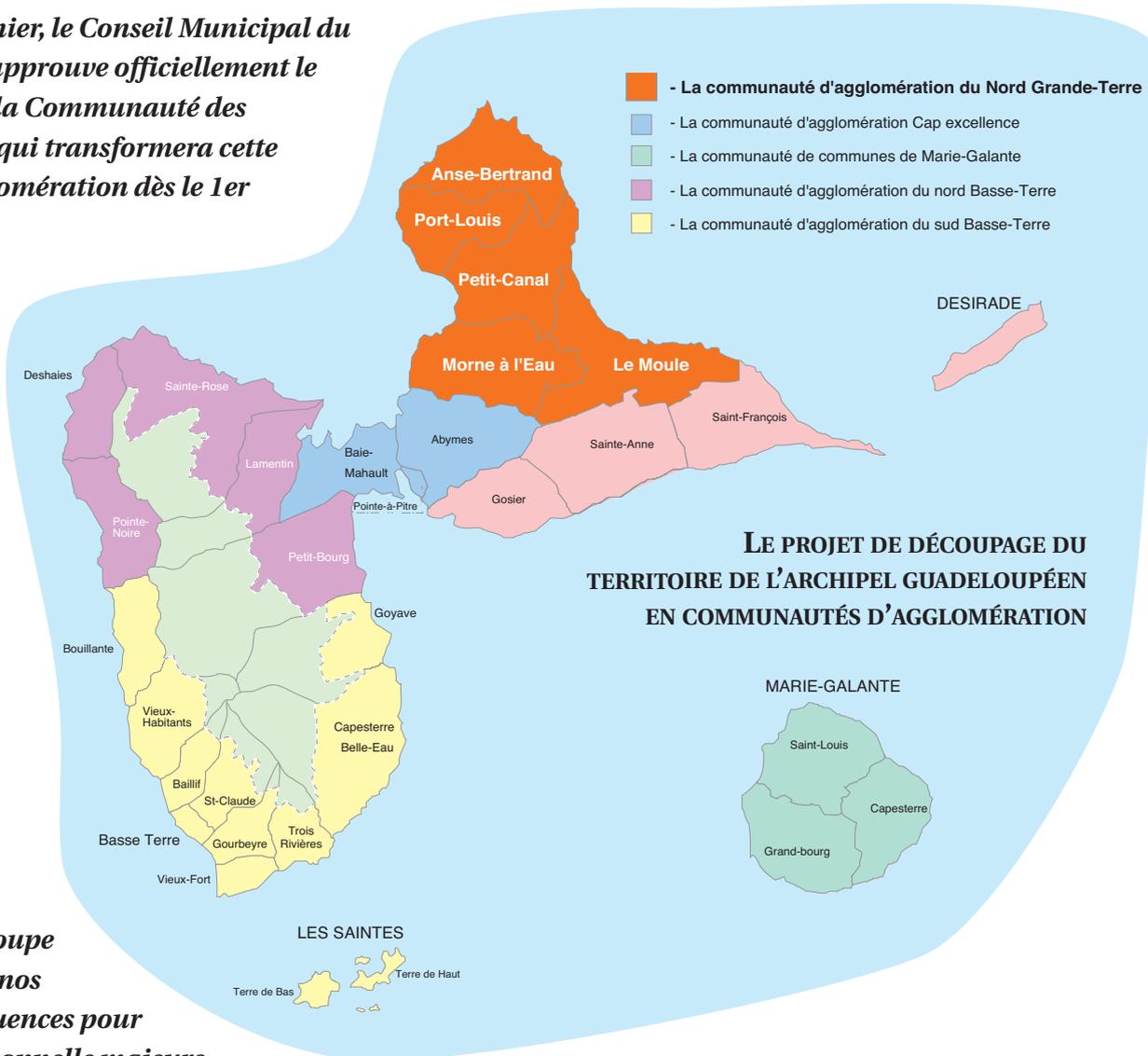
Chimène Oxybel
0690 81 64 14
qualigwa@orange.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : LE CONSEIL MUNICIPAL A DIT OUI !

Au cours de sa séance du 3 mai dernier, le Conseil Municipal du Moule a voté une délibération qui approuve officiellement le projet d'extension du périmètre de la Communauté des Communes du Nord Grande-Terre qui transformera cette collectivité en Communauté d'Agglomération dès le 1er janvier 2014.

C'est une décision historique qui marque pour notre ville le point de départ d'une ère nouvelle, l'acte fondateur d'une dynamique de développement basée sur une approche intercommunale forte qui donne l'accès à des financements plus conséquents, d'importantes économies d'échelle et, par dessus tout, une mutualisation assumée des compétences.

La carte ci-contre permet de mieux mesurer le poids de la future Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre dans la Guadeloupe de demain. Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur les conséquences pour le Moule de cette évolution institutionnelle majeure.



SOLIDARITÉS

LE MICRO CRÉDIT ARRIVE AU MOULE

Depuis le mois d'avril dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est en mesure d'instruire les demandes de micro-crédits présentées par des foyers mouliens de condition modeste.

Comme leur nom l'indique, les micro-crédits sont des prêts de petits montants réservés aux personnes dont les faibles ressources ne leur permettent pas d'accéder à un prêt bancaire classique. Le micro-crédit est destiné à financer des projets d'investissement qui favoriseront l'intégration sociale des bénéficiaires. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés pour rembourser une dette ou payer un loyer par exemple.

Le rôle du CCAS est avant tout d'instruire le dossier en analysant son volet social. La décision d'accorder ou non le micro-crédit demandé est du ressort de la banque. Attention, il s'agit bien d'un prêt et non d'une subvention. Le bénéficiaire s'engage donc sur un échéancier de remboursement de son micro crédit qu'il devra impérativement respecter comme n'importe quel emprunteur.

SANTÉ

SE FAIRE VACCINER GRATUITEMENT, C'EST POSSIBLE

La Ville a mis en place au CCAS un centre de vaccination agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), composé d'un médecin, d'une infirmière et d'un responsable de l'accueil et du secrétariat. Ce centre propose gratuitement une vaccination pour les personnes de plus de 7 ans pour tous les vaccins courants, sauf celui de la fièvre jaune. Pour être vacciné, vous devez vous munir de votre carnet de vaccination. Si vous n'en avez pas ou si vous l'avez perdu, il est possible de vous en refaire

un sur place. Les horaires des séances de vaccination sont les suivantes :

- **Lundi de 14h à 17h**
- **Mardi de 8h à 12h**
- **Mercredi de 8h à 12h**
- **Vendredi de 8h à 12h**

Centre Communal d'Actions sociales
Rue Césario Sibon
97160 Le Moule

Téléphone : 0590 23 19 56

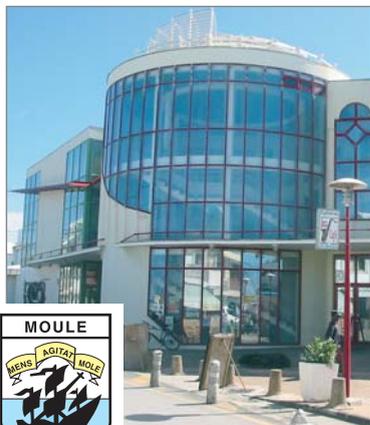


moûl'info

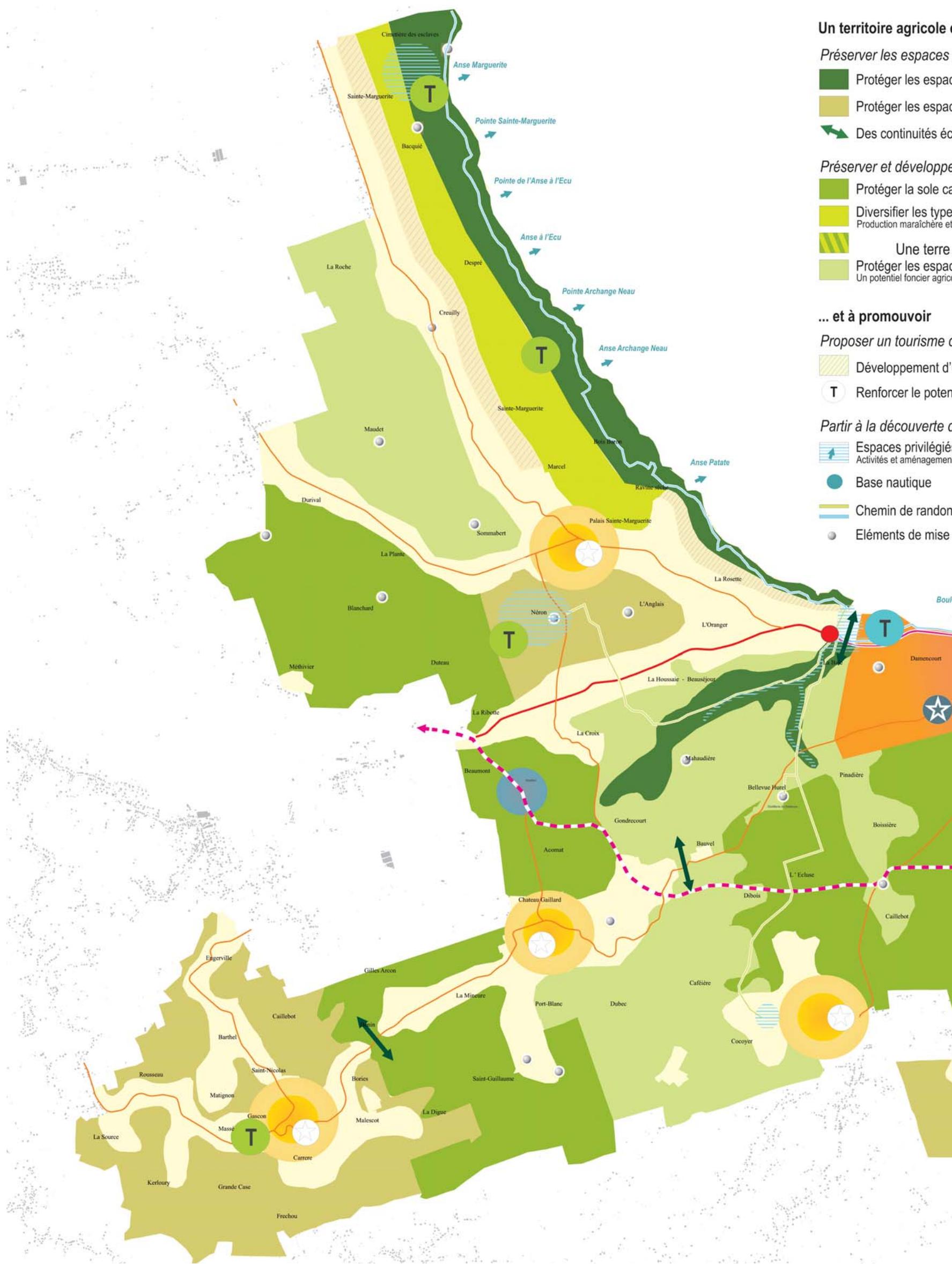
Supplément du bulletin municipal d'information



Kalkilé fèt avan conté
**LES GRANDES ORIENTATIONS
DU MOULE POUR LES
QUINZE ANNÉES À VENIR**



LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT



Un territoire agricole

Préserver les espaces

- Protéger les espaces agricoles
- Protéger les espaces agricoles
- Des continuités écologiques

Préserver et développer

- Protéger la sole agricole
- Diversifier les types de production maraîchère et agricole
- Une terre agricole
- Protéger les espaces agricoles à fort potentiel foncier agricole

... et à promouvoir

Proposer un tourisme de qualité

- Développement d'activités touristiques
- T Renforcer le potentiel touristique

Partir à la découverte de la mer

- Espaces privilégiés pour les activités et aménagements
- Base nautique
- Chemin de randonnée
- Éléments de mise en valeur

ET D'AMÉNAGEMENT DURABLE

et naturel à préserver...

scapes naturels et paysagers qui fondent l'identité du territoire

espaces naturels de grand intérêt écologique et paysager

espaces ruraux porteurs d'une identité écologique, paysagère et historique

activités récréatives à favoriser

Valoriser le potentiel agricole du Moule

Productions agricoles, identité du territoire et vecteur agro-industriel

Productions de cultures

Élevage à conforter et promouvoir

Parcelles agricoles réservées pour une production de haute valeur agricole (Bio-industrie)

Parcelles à forte valeur agronomique

Parcelles à préserver

Aménagement durable

Intégrer le tourisme

Produit touristique en lien avec les identités naturelles et rurales du territoire

Aménagement du territoire

Actions de découverte, de promotion du territoire

Activités nautiques, récréatives, pédagogiques, sportives...

Travaux de maintenance, sentier de découverte, sentiers pédagogiques, parcours sportif...

Valoriser la valeur du patrimoine



Un territoire structuré et équilibré "Moule un pôle d'équilibre"

Un coeur de ville renouvelé et valorisé

Etendre la dimension urbaine du Moule: l'Agglomération moulienne

Une urbanisation existante à prendre en compte

Recentrer l'urbanisation autour de ces pôles de vie affirmés

Développement économique et de structuration du territoire

Agro-industrie: le vecteur d'un développement économique

Secteurs à vocation économique

Gardel: Pôle agro-industriel

Acomat: Pôle d'agro-transformation

Bellevue: Distillerie

Voie d'intérêt régionale: structuration de l'agro-industrie

Commerces et Services

Diversifier l'offre urbaine des polarités en terme de commerces et services

Des pôles spécifiques à développer

Champ Grillé: Pôle d'activité de petites industries et d'artisanat

Guénette: Pôle de services et commerces

Damencourt: Pôle de services et commerces

Le tourisme; un levier de renouveau économique

Conforter et développer le tourisme sur le territoire

Tourisme urbain

Tourisme balnéaire

Tourisme rural

Agro-énergétique: une perspective d'avenir

Développer les filières énergétiques

Eolien

Bagasse/Charbon

Solaire

Confort et cadre de vie

Qualifier l'entrée de l'agglomération

Qualifier les entrées de polarités

Traitement paysager

Qualifier les espaces publics

Usages multi-modaux

Un boulevard urbain qualifié

Faciliter les déplacements inter-communaux

Faciliter les déplacements entre les polarités

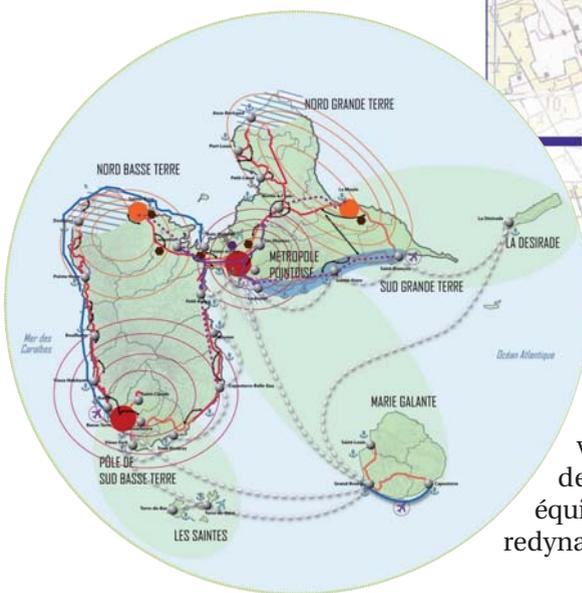
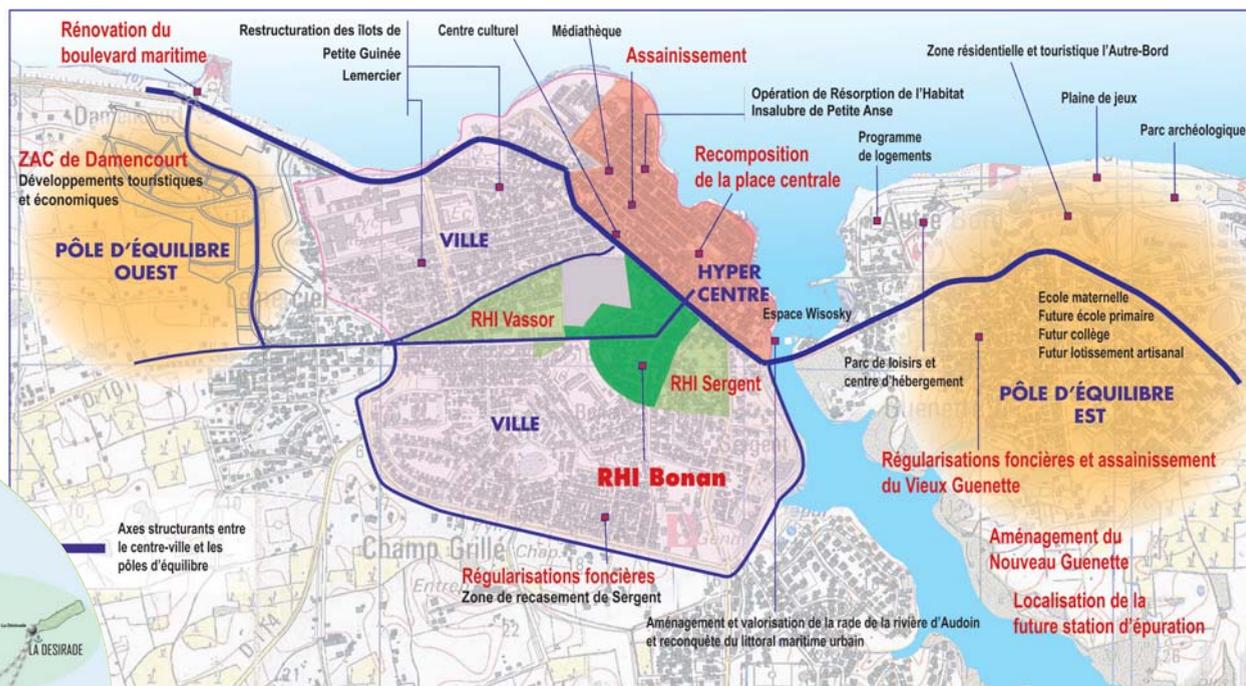
Fluidifier le trafic à travers la voie de contournement du centre

TROIS ENJEUX MAJEURS :

► ASSUMER NOTRE STATUT DE PÔLE D'ÉQUILIBRE RÉGIONAL ET DE VILLE CENTRE DU NORD GRANDE-TERRE...

...en faisant de la ville du Moule la troisième ville de Guadeloupe.

Le Schéma d'Aménagement Régional réaffirme la vocation du Moule à jouer un rôle important au niveau de la Guadeloupe toute entière et, singulièrement, au niveau du Nord Grande-Terre. Il confère une responsabilité particulière au Moule, notamment dans la mise en oeuvre effective d'une intercommunalité efficace dans le Nord Grande-Terre.



La Municipalité du Moule a planifié à travers le PADD le futur développement de la ville avec la création de deux pôles qui viendront équilibrer l'actuel centre-ville redynamisé :

- à l'Ouest la Zone d'Aménagement Concerté de Damencourt à vocations multiples,
- à l'Est un pôle secondaire autour des quartiers de l'Autre-Bord et Guénette avec la création du collège, de l'école primaire et la station d'épuration des eaux usées.

► DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE PERFORMANTE

en maîtrisant le foncier agricole, en renforçant l'agro-industrie et en assurant la promotion d'une nouvelle ruralité ouverte à l'éco-tourisme.

- **Protéger** sans concession les espaces ruraux de grand intérêt écologique et paysager.
- **Prévenir** l'urbanisation diffuse et renforcer les sections rurales pour préserver la valeur agricole du territoire.
- **Préserver** les espaces agricoles et ruraux pour garantir le maintien de l'activité et de l'identité agricole sur le territoire du Moule.



► DÉVELOPPER UNE MISE EN TOURISME RAISONNÉE DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE L'EMPLOI



- **Qualifier** les espaces naturels autour de projets de développement économique pour mieux valoriser leurs identités.
- **Qualifier** l'espace littoral en veillant à ne pas dénaturer ses dimensions naturelles et paysagères, essence même de son attractivité et de sa fréquentation.
- **Réinvestir** les sites de tourisme balnéaire et créer un réseau d'accueil et d'activités s'appuyant sur la valeur urbaine du Moule et de nouveaux vecteurs de diversification de l'offre touristique sur les espaces ruraux.
- **Augmenter** la qualité et la variété de l'offre hôtelière et para-hôtelière, des équipements de loisirs, santé et de culture, des itinéraires sur la façade maritime.
- **Valoriser** la dimension patrimoniale pour mieux révéler l'histoire du territoire.

L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

CHERS AMI(E)S MOULIENS



Madame, Monsieur,

Chers ami(e)s mouliens,

Vous l'avez appris, comme moi, le conseil constitutionnel m'a sévèrement sanctionné suite aux élections législatives. Il est vrai que je n'ai pas remis mon compte de campagne en temps et heure. Je ne conteste pas la décision mais la sanction me semble exagérée même si la loi le permet.

Rappelez-vous dans quelles conditions s'est déroulée la campagne. Je suis socialiste encarté depuis plus de trente ans sans jamais trahir le parti. N'ignorant pas que les élections législatives dépendent du choix du bureau national, afin de mobiliser la volonté des militants autour des candidatures retenues il est de coutume d'organiser un débat à la Fédération sur les choix des candidats et surtout de comprendre les

raisons de la désignation de telle ou telle personne ; ce qui n'a jamais été fait pour ces élections et le premier secrétaire ne l'ignore pas.

Comment peut-on comprendre qu'après avoir joué les porteurs d'eau pour faire gagner les plus forts de notre équipe que l'on puisse tuer son frère et ses amis au profit de personnes qui n'ont aucun respect pour le socialisme. J'étais donc candidat pour prouver qu'il y a encore (malheureusement pour certains) de vrais socialistes qui n'ont pas peur de défendre ni leurs camarades ni les opprimés de notre société. Les socialistes mouliens et les citoyens de gauche, ou ceux qui y sont encore, attendent jusqu'à maintenant que le secrétariat de la Fédération veuille bien leur apporter des explications plausibles de ce changement de politique.

Le conseil constitutionnel m'a freiné dans mon élan de battant pour le respect de la démocratie mais, je pense avoir démontré que l'on peut agir pour la construction de la Guadeloupe même avec le statut actuel.

Ce n'est pas le statut qui fait l'homme mais l'homme qui fait le statut. Aucun élu ne peut se cacher derrière le changement de statut, en discussion, pour ne pas travailler dans l'intérêt de la son pays.

La mise en place prochainement de la communauté d'agglomération du nord Grande-Terre devrait répondre aux attentes des citoyens à conditions que les représentants élus veillent travailler pour le pays de Guadeloupe avec beaucoup d'abnégation.

La majorité municipale actuelle aura maintenant toute latitude de faire sa politique et placer qui elle veut sans que personne ne bronche ou sans faire de fausse promesse à quiconque.

Ce sont les hommes qui manifestent leur méchanceté et pas les partis... a bon entendeur... !

*Christian Couchy
Conseiller municipal Socialiste
Mai 2013*

HOMMAGE

GUY BEAUBOIS, PIONNIER DE L'HOSPITALISATION PRIVÉE



La clinique "Les Eaux Vives"



La clinique "Les Eaux Claires"

Le Dr Guy Beaubois est décédé le 10 mars dernier à l'âge de 83 ans. Ancien Consul du Sénégal, ancien conseiller municipal et ancien conseiller général du Moule, le Dr Guy Beaubois restera avant tout dans la mémoire des Guadeloupéens comme l'un des pionniers de l'hospitalisation privée dans notre département. On lui doit la construction de pas moins de trois cliniques privées : la clinique «Les Eaux Vives» à Saint-Claude, la clinique «Les Eaux Claires» à Baie-Mahault, et bien sûr, la clinique «Les Eaux Marines» sur le territoire de notre ville.



La clinique "Les Eaux Marines"

Ils nous ont quittés entre le 26 juin 2012 et le 29 mai 2013

ADÉLAÏDE Aline, Épse FAUCHÉRY ADONIS Arsène, vve NACRÉON AL MEKKAWI Abdul, Nasser ALCENAT Marie Emilienne, vve ZIRCON ALLARD Marie, vve CHIPAN ALPHONSE Eusebe, Flavien AMBROISE Saint-Ange, Tertullien, ANGEBERT Eugénie, Brice, Yolande ANGELLE Madeleine, vve GOBALY ANZALA Claude, Edwige APPATORE Abdonia, Germaine APPATORE Kylwen, Daylan ARPHEXAD Armand, Victor BADRI-ZOUBLIR-GOURNET Jeanne, vve FALEYRAS BEAUBOIS Wenceslas, Guy, BELLON Bruno, Placide BÉNIN Gérard, Ignace, Marcel BÉNIN Louissette, Catherine BÉNUFFÉ Henriette, Épse BINGO BÉNUFFÉ Joseph, Servais, BERNIER Eugénie, vve GEORGES BESSARION Fred, Emmanuel BESSARION Georgette, Épse CITA BIROT Georges Raoul Joseph BONGOUT Joseph BORDIN Karine, Épse SOUMBO BOUCAUD Djanaël, Djanice BOUKA Marie Françoise, Épse PHALIAH	BUFFON Eutrope, Henri, BUNEL Cécile, Marie, Lucienne CAPOU Colette, vve BOËCASSE CARRAUD Marie Hélène Thérèse CAZÈRES Alexandre, Marcel CELESTE Amante, vve PERIANIN CÉLY Lucien, Sylvestre CHANDY Bertrand, Michel CHAPEL Tranquille, Justine CHRONÉ Jeanne CITADELLE Clarita, vve RAGHOUBER COLOGER Joseph COMBEL Marcelle COUCHY Alexis, Alain COUCHY Victor, Alexis, Ignace CRESPY Victoire Félix CUSTOS Clotaire, Btienne DAVILLÉ Jimmy, Sully DAVILLÉ Mamert, Monique DELMAS Alain, Paul DENDELÉ Démosthène DENYS Claude, Gatién DÉVARIEUX Joseph, Guy DIAS-POIRIONNE Charlerine DOMINIQUE Isabelle DORLIN Damiens, Paul DOUNA Nabih DUCÉLIER Gilbert, Valentin DUCÉLIER Marthe, Camille DULOYER Vincenne, vve GOSNAVE	DUPUTTS Erick, Silvère, Paul DURSUJ Justin EGUÉDO Denis, Marie, Emile ÉLIEZER-VANÉROT Abel FAZER Franclise, Épse OUANELY FÉCIL André FIRMIN François, Maurice FLAINVILLE Thérèse, Berthilie FOLLEVILLE Léonine FORSTIN Axelle, Épse GASSION FRANÇOIS Marie, Antoinette, Victor, Monique, Épse HALLEY GENIES Marie-Andrée, Léna GINGA Léone Siméone GORAM Valentin, Gilbert GOSSE Françoise, vve BIROT GOYOR Annoncia, vve POTINO GRAVELOT Scholastique, vve RODANET GRILLON Odette, vve CARRIÈRE GRILMOND Valentin, Yolande GRIPONNE Lisette, vve DULAC GUILLAUME Liliann, Lucie GUILLOUET Bertrand, Edwige HATILIP Lié, Yvonne HILDEBERT Valentin, Jules, Henry HUGUES Louise, Monette JACEL Emilie, Épse LIGARIUS JAHSI Nicolette, Françoise, Épse NARAYANIN-RICHENAPIN JASOR Cinna, Rosalie JEAN-JEAN Geneviève, Contance,	Épse LABALLE JEAN-LOUIS Camille, André JEAURAT Achille, Roger JEHELMANN Delphine, Colette, Épse MAUSSE JÉZQUEL Denise, Laure, Marie LACHMAN Eliace LAMBLETIN Eutrope, Duquesne LAMBLETIN Raymond LAMBLETIN Suzanne, vve TROUPÉ LAUTRIC Bernadette, vve DAVILLÉ LAVERDIER Lucile Madeleine, Épse PESIN LESTONAT Edith, vve GAREL LEVALOIS Aristide, Camille LIMONTURE André, Yves LISSETTE Lucien, Charles LOLOT Niva, Hervé, Épse FRANCILLONNE LUBIN Sully, Prosper, Arthur MACHAYA Jérémie, Mike MACHECLER Innocent, Félix MADINSKA Patrice, Julie MAGONA Marthe, Estella, vve VIRGINIUS MALACQUIS Hilaire, Félix MALACQUIS Roseline, Roger MARGIGNAN Hilaire, Ide MARQUET Marc, André, Alexandre MATIGNON Alexina, Ginette MATIGNON Inès, Épse ROUX	MÉLIOT Emmanuel, Cécilien MÉLYON Honoré, Joseph METIER Emilien MÉZENEC François, Emmanuel MILANE Saint-Brice, Eugène MITEL Marcel, Charles MOLINIÉ Robert, Emmanuel MONDÉSIR Socrate, Molière MONTEIL Augustin, Marc MONTRESOR Clotaire MOREAU Marcel, Gérard MOUTOUSSAMY Charles, Joseph MOUTOUSSAMY Eugénie, Clarice, vve VIRASSAMY NARAYANASSAMY Jules NÉGOCE Clément, Florian OBIDOL Fulbert, Claude OUANNA Marie Philomène vve ALFRED-JOSEPH PAGÉSY Vincent, Paul, Fred PAMAROT Saturnin, Edwige PAQUION Saturnine, Épse MACHECLER PAUL Paulette Claude, Épse CARREAU PAYGAMBAR Auguste, Godfroy PETIT Adolphe, Colin PHAËTON Marie-Thérèse, Épse CHANDLER PLAZA Yohan, Dereck PRAXO Yvan, Oculi QUÉRÉ Michel, Daniel, Jacques	RAGHOUBER Roberte, vve THÉZÉNAS RAQUIMAT Claude, Médard RENAISON Justin, Nicolas RENAISON Philogone, Victorine, RONAUL Carmélia, vve DAUBÉ RUSCADE Aline, Épse SILFILLE RUSCADE Léa, vve GALLI RUSCADE Marie, vve AGÉLAN SAGALIAPIDINE Paul, Stanislas SAINT-MICHEL Lucie, Épse MONDÉLICE SALLONA Germain, Marthe SAMBIN Raphaël, Hilarion SAMBIN Robert SARLAT Thérèse, vve BEAUBRUN SCHNUDERL Nicolas, Antoine SERMANSON Andréine, vve SOUPHRON SERMANSON Gabriel, Eluxin SERVAND Marguerite, vve LAFONQUIER SEYMOUR Gaëtan, Justin SIMION Théodose, Antoine SIOUPARSAM Moïsa, Christine SIOUSARAN Jean-Baptiste, Auguste SOCRIER René SOLIGNAC Serge, Edward SOLVET Maryse, Gérard SONGO Mélanie, Épse LÉRUS SOREL Roger, Marie SOULANGES Paquerette, vve	FAZER STANISLAS Marthe, vve MALÉDON SUARES Cyprien, Aratus TABARIN Gontran TABARIN Rosette, Irénée, Épse MERLO TAGLIAMENTO Murielle, Sophie TOLESINGA-BHAKKAN Agnès, Estelline, Épse SINGARIN TRAVERSA René, Laurent TREVESIL Marie, Alexina, Charlotte, vve HERMITE VIRGININ Marie, Louise VIRGINIUS Hyacinthe, Marie VIVANZ Berthe, Épse ALPHONSO WALPOLE Willy, Luc WILSON Joseph YANGO Crépin, Emmanuel YANGO Martiale, Suzy ZANDRONIS Honoré, Victor
---	---	--	--	--	---	---



LE BUDGET PRIMITIF 2013 KALKILÉ FÈT A

La crise économique et sociale est là, et pour une durée que nul ne peut établir aujourd'hui de façon certaine. Plus que jamais, par conséquent, il convient de se serrer la ceinture. Par dessus tout, il faut s'assurer sans cesse que chaque euro dépensé l'a été à bon escient. La Ville a donc voté pour cette année 2013, un budget primitif tout à fait raisonnable qui permet de poursuivre les actions de développement engagées, tout en préparant activement l'après-crise afin d'être fin prêt le moment venu.

LES DÉPENSES PROGRAMMÉES EN 2013

SUR 100 EUROS DÉPENSÉS PAR LA VILLE :

5,23 euros sont consacrés aux actions en faveur du sport et de la jeunesse

3,98 euros sont destinés aux actions de sécurité

5,28 euros sont consacrés à la culture

23,90 euros sont destinés à l'enseignement et aux écoles

22,45 euros sont réservés aux actions d'aménagement urbain

0,81 euros sont destinés aux actions économiques

2,75 euros sont destinés aux familles (social, santé)

3,82 euros financent la collecte des déchets, les actions de propreté urbaine, l'entretien et l'aménagement des espaces verts

31,78 euros vont aux services généraux

• **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT INSCRITES DANS LE BUDGET PRÉVISIONNEL EN 2013, S'ÉLÈVENT À 30 562 005 EUROS.**

• **LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT INSCRITES DANS LE BUDGET PRÉVISIONNEL EN 2013, S'ÉLÈVENT À 8 984 900 EUROS.**

DE LA VILLE DU MOULE : UN AN CONTÉ !



LES RECETTES ATTENDUES EN 2013

SUR 100 EUROS REÇUS PAR LA VILLE :

22,97 euros proviennent de sources diverses telles que :

- l'Europe
- le Conseil Général
- le Conseil Régional

20,95 euros

sont versés par
l'Etat

3,62 euros

sont prélevés sur
la C.E.T

11,18 euros

sont prélevés sur la
taxe d'habitation

9,51 euros

sont prélevés sur la
taxe sur le foncier bâti

0,17 euros sont
prélevés sur la taxe sur
le foncier non bâti

31,60 euros proviennent d'autres recettes fiscales :

- Octroi de mer
- Taxe sur les carburants
- Débits de boisson
- Taxe sur l'électricité

LES GRANDS PROJETS POURSUIVIS OU ENGAGÉS :

- LA RÉNOVATION DU STADE
- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAIN
- L'AMÉLIORATION DES RÉSEAUX
- AMÉLIORATION DU BÂTI
- OPÉRATION DE RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE DE SERGENT ET DU CENTRE-VILLE



BUDGET 2012 : Informations légales

Voici quelques données supplémentaires qui permettent une analyse plus pointue du budget communal, notamment à partir de ratios.

Information financières- ratios Valeur

Dépenses réelles de fonctionnement/population 1 257,33

Produit des impositions directes/population 404,97

Recettes réelles de fonctionnement/population 1 345,4

Dépenses d'équipement brut/population 192,46

Encours de dette/population

DGF/population 269,85

Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement 58,95

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette
en capital/recettes réelles de fonctionnement 97,10%

Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement .. 14,31%

Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement

FOOTBALL

CSM : L'EXPLOIT HISTORIQUE !



Champion de la Guadeloupe de Division Honneur et vainqueur de la Coupe de Guadeloupe : le CSM a réalisé en cette année 2013 un exploit historique ! Cet exploit, il le doit bien évidemment au talent de ses joueurs, à l'engagement de ses dirigeants, au soutien des supporters et des sponsors, et tout particulièrement à la stratégie de conquête, conçue et magistralement mise en oeuvre par son

entraîneur, Richard Albert. Honneur et respect donc au CSM pour cette victoire de l'intelligence et de l'engagement physique.

A travers l'exploit du CSM, c'est aussi la mobilisation quotidienne de dizaines d'hommes et de femmes pour encadrer et former au sein des associations sportives du Moule notre jeunesse qu'il convient de saluer.

Honneur et respect donc, également à toutes celles et tous ceux qui effectuent ce travail remarquable au profit notre jeunesse.

Enfin, cette victoire du CSM rejaillit aussi sur l'ensemble des Moulisiens. Quelle meilleure promotion de notre ville pouvions nous espérer à quelques jours de notre fête patronale ? Bravo à tous.

Adresses utiles

- Mairie**
Rue Joffre - 97160 Le Moule
0590 23 09 09
- Cabinet du maire**
Boulevard Ciceron :
0590 23 18 01
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr
- Etat civil**
Mairie : 0590 23 09 00
Etat-civil@mairie-lemoule.fr
- Caisse des écoles**
Annexe de la mairie
Rue Achille René Boisneuf :
0590 23 09 08
- Direction culturelle et patrimoine**
Boulevard Rougé :
0590 23 11 91
mediatheque@mairie-lemoule.fr
- Bibliothèque multimédia**
Rue Saint-Jean :
0590 23 09 30
- Régie municipale des sports et loisirs**
- Centre d'hébergement**
L'Autre Bord : 0590 22 44 40
Sport.moule@wanadoo.fr

Office de Tourisme
Damencourt : 0590 23 89 03
info@ot-lemoule.com

Centre communal d'action sociale
Boulevard Ciceron :
0590 23 19 56
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

Services techniques
11, Boulevard du Général de Gaulle
- 0590 23 78 12
Service-technique@mairie-lemoule.fr

Police
Lemerrier : 0590 23 50 19

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Conférences

■ **vendredi 21 juin - 18h30 - 21h**
"L'alimentation et les cancers en Guadeloupe".
Conférence organisée par la Mutualité Française de Guadeloupe dans le cadre de sa mission de prévention et d'éducation à la santé.

Expositions

■ **Du mardi 11 au samedi 22 juin**
Exposition de travaux réalisés par les élèves de la CLIS de l'école Aristide Girard.

■ **Jusqu'au samedi 29 juin**
A l'occasion du Centenaire de la naissance d' Aimé CESAIRE, Aimé Césaire, l'histoire retrouvée exposition accompagnée de photos des stagiaires de l'association CGraphik.

Rencontre avec l'auteur

■ **Mercredi 26 juin - 18h30 - 20h30**
Jean Samuel SAHAI présente : «Adagio pour la Da - Aimé Césaire et le Indiens des Antilles» publié en avril 2013.
A l'occasion de cette rencontre, l'auteur dédicacera son ouvrage.

Spectacle

■ **Dimanche 16 juin à 16h**
"Reine des Aînées 2013"
7 candidates, sous les chorégraphies de l'Akademiduka.

Qui succédera à Mme Iranie KALLY-CHARA ?



>SPORTS... LES MANIFESTATIONS A VENIR

Les 2 et 16 juin
Marche de découverte pour tous
Durée moyenne 2h30. Départ 6h30 devant la régie des sports. Participation 2 euros avec 1 collation servie à l'arrivée.

Samedi 22 juin
Les 10 kms de marche sportive de compétition de la ville du moule
Départ 16h30 place de la mairie. Un circuit à boucler à 3 reprises de la station On the Run au carrefour du Shiva.
Arrivée au giratoire de l'éolienne

> Renseignements : 0590 22 44 40

Du 19 au 22 juin
Tournoi de football réservé aux vétérans
Organisé par la régie des sports intitulé mémorial Antonius CARLET dit Anto
Stade municipal Jacques PONREMY de sergent.

Dimanche 30 juin
Les randonnées VTT
Rendez vous 6h30 parking de la régie des sports. Durée moyenne 3 heures
Participation 3 euros,
Location de vélos sur place : 5 euros
Collation à l'arrivée

Du 8 au 31 juillet
Opération ticket sport
Publics : jeunes de 7 à 17 ans
Stade municipal de sergent
Activités sportives : foot, basket, tennis, kayak, vtt, rollers, stand up paddle, beach foot, beach volley, beach tennis, taekwondo, pétanque, surf, tir à l'arc, cheval, piscine, etc...

Les 27 et 28 juillet
Grand concours de pêche amateur
Sur le Boulevard maritime de 7h à 13 heures
De nombreux lots à gagner
Inscription 10 euros par jour
Bulletin à retirer à la régie des sports